

D - A D

HORS COMMERCE

G. I. BRĂTIANU

NOUVELLES CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DE
L'APPROVISIONNEMENT DE CONSTANTINOPLÉ
SOUS LES PALÉOLOGUES ET LES EMPEREURS OTTOMANS

Extrait de *Byzantion*, tome VI, fasc. II (1931)



BRUXELLES
SÉCRÉTARIAT DE LA REVUE
Rue de Berlaimont, 13
1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



134043

Les auteurs d'articles en langues étrangères sont INSTAMMENT priés de n'envoyer à la Rédaction que des copies dactylographiées.

Les collaborateurs étrangers qui ont l'habitude de transcrire les noms propres sont invités à faire suivre cette transcription de la forme originale entre parenthèses. Cette observation s'adresse plus particulièrement aux collaborateurs de langue slave : l'indication de la forme originale est surtout nécessaire lorsqu'ils emploient l'adjectif dérivé du nom propre. Ex. : *Kazanatenskaja Biblioteka* (Bibliotheca Casanatensis), *Folijskaja dolina* (vallée de *Θολῶς*).

Pour le russe, nos collaborateurs nous obligeraient en adoptant le système de transcription suivant :

Ц - c ; Ч - č ; Ш - š ; Щ - šč ; Ж - ž ; Ъ et Ы - j ; Х - ch ; Я - ja ; Ю - ju ; У - u ; Ъ - y ; І, И et У - i ; Э, Е - e ; Ъ - ě.

Pour le roumain, nous avons respecté son orthographe (par ex. : c roumain = ĉ), avec cette réserve que, faute de caractères spéciaux, nous avons provisoirement dû remplacer ș par s.

Afin de donner de l'unité aux citations, nous nous permettons de recommander à nos collaborateurs de se servir des abréviations adoptées par G. MILLET, dans l'immense bibliographie qui figure en tête de ses deux ouvrages, *Recherches sur l'Iconographie de l'Évangile* et *L'École grecque dans l'architecture byzantine*, ouvrages que tous les byzantinistes ont sous la main et où sont citées toutes les œuvres, toutes les revues ou collections les plus importantes. Les noms d'auteurs devront être soulignés deux fois, les titres d'ouvrages ou de revues, une fois.

NOUVELLES CONTRIBUTIONS

A L'ÉTUDE DE

L'APPROVISIONNEMENT DE CONSTANTINOPLE SOUS LES PALÉOLOGUES ET LES EMPEREURS OTTOMANS

Dans un article précédent (1), j'ai essayé de montrer l'importance de l'approvisionnement de Constantinople pour l'histoire de l'empire byzantin ; il y a dans la vie économique de la capitale des alternatives de prospérité et de misère, qui marquent certaines vicissitudes de grandeur et de décadence de l'empire, aussi bien au temps des empereurs romains et byzantins qu'à l'époque plus récente de la domination ottomane.

L'organisation du ravitaillement de Constantinople n'est d'ailleurs que le résultat du système de gouvernement étatique, que Byzance a hérité du Bas-Empire : c'est ce régime qui a imposé, à travers les siècles, d'innombrables entraves au trafic international des Détroits et un véritable asservissement économique aux riverains de la mer Noire. Par contre, l'ouverture des Dardanelles et l'essor du grand commerce ont presque toujours marqué un déclin politique de la ville impériale et une régression assez évidente de sa prospérité.

Je n'ai pas la prétention d'entreprendre une étude plus approfondie de cette question et de réunir toutes les sources nécessaires à un travail d'une aussi grande envergure, mais il me paraît indispensable de signaler ici deux travaux récents, qui apportent des documents nouveaux et complè-

(1) *La question de l'approvisionnement de Constantinople à l'époque byzantine et ottomane* in *Byzantion*, V, p. 83 et suiv.

tent l'esquisse très brève que j'avais tentée. Le premier de ces témoignages concerne l'approvisionnement de la capitale sous le règne d'Andronic II Paléologue, à l'époque de l'hégémonie commerciale des Génois et des Vénitiens ; le second est de la fin du XVIII^e siècle, au moment où les armées et les flottes de la grande Catherine commencent à forcer le barrage des Détroits et à ébranler le régime tyranannique imposé par les sultans à l'économie du littoral de la mer Noire. Ils nous montrent, à deux époques différentes, le même conflit du régime étatiste, qui règle l'approvisionnement de Constantinople, avec les besoins du grand trafic et les exigences croissantes des régions pontiques, qui s'ouvrent à une vie commerciale nouvelle et plus intense.

I.

M. R. Guiland a résumé dernièrement la correspondance inédite d'Athanase, Patriarche de Constantinople sous le règne d'Andronic II (1). Il est assurément intéressant de voir ce prélat prendre une part active à l'administration de l'empire ; il ne l'est pas moins de constater qu'il considère les questions économiques de son ressort et qu'il intervient constamment pour suggérer à l'empereur de nouvelles mesures et les noms mêmes des fonctionnaires qui doivent les appliquer. Ces interventions du patriarche éclairent non seulement tout un côté des relations officielles de l'empereur grec et du chef de l'Eglise orthodoxe, au temps des Paléologues, elles apportent la confirmation d'une source byzantine à des renseignements que l'on n'avait trouvés jusqu'ici que dans les archives de Gênes et de Venise. L'histoire économique de Byzance aux XIII^e et XIV^e siècles a en effet ceci de particulier, que l'on est obligé de la reconstruire pour ainsi dire du dehors et de chercher dans les réclamations des négociants étrangers des informations sur la politique douanière de l'empire et les rouages de son administration. Il est rare que l'on puisse apporter à l'appui de ces témoignages extérieurs, forcément incomplets et

(1) *Mélanges Charles Diehl*, I, p. 121 et suiv. (1289-93 ; 1304-1310).

intéressés, la relation d'un document grec de source officielle ou officieuse. C'est ce qui donne aux *Lettres* et à la *Vie* du patriarche Athanase une valeur exceptionnelle; elles viennent compléter fort heureusement les renseignements assez maigres, tirés des chroniques de Pachymère et de Nicéphore Grégoras.

L'approvisionnement de Constantinople joue en effet un grand rôle dans cette correspondance: comme M. Guiland le remarque fort justement, « c'est surtout la question des vivres qui préoccupe Athanase » (1), cette question à laquelle Pachymère fait d'ailleurs allusion (2) en montrant le patriarche inquiet des agissements des riches et de leur tendance à accaparer les produits alimentaires.

Athanase n'est pas le seul à s'en montrer préoccupé. « Tandis que nous parcourions dernièrement les rues, écrit-il, un pauvre me demandait une chose, un autre, une autre chose. Aujourd'hui, tous, sans exception, gémissent à propos du blé; tous, peu s'en faut, me supplient, les larmes aux yeux, de l'empêcher de sortir de la capitale et m'enchaînent par des serments, pour que, de préférence à toute autre chose, j'adresse à ta Majesté impériale et divine une requête à propos du blé. Car, écrit-il ailleurs, les rues et les ruelles étaient remplies de gens épuisés et terrassés par la faim; beaucoup gisaient en plein air, étendus sur des immondices. » (3) — C'est la terrible disette qui sévit à Constantinople, dans les dernières années du XIII^e et surtout au début du XIV^e siècle, lorsque la grande compagnie catalane exerce ses ravages dans le voisinage immédiat de la capitale. De là, la nécessité pour le gouvernement de constituer des stocks de blé et de réglementer le prix du pain dans la ville affamée. Il n'y a pas de meilleur commentaire aux doléances des marchands vénitiens, qui voient la blé qu'ils ont acquis dans les ports de la mer Noire retenu dans les entrepôts de Constantinople et vendu à un prix qui ne convient guère à leur esprit de spéculation. (4)

(1) *Ibid.*, p. 138.

(2) *De Andronico Palaeologo*, VI, 1, éd. Bonn, p. 460-61.

(3) R. GUILLAND, *ouvr. cité*, p. 138.

(4) Cf. mes *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, 1929, p. 147, 149 et suiv.

Il faut en effet que l'Etat intervienne et que l'empereur lui-même prenne en mains la distribution des vivres. « Pour lutter contre ce fléau, écrit le Patriarche Athanase, en faisant allusion à l'accaparement des produits alimentaires, ce n'est ni un fonctionnaire, ni un prêtre, ni un lévite qui apportera le remède, mais seule ta Majesté impériale et divine ». Dans l'état affaibli et démembré qui a survécu à la conquête latine, le patriarche voudrait ressusciter l'étatisme intransigeant et tracassier des époques glorieuses de l'empire. C'est ainsi qu'il exhorte l'empereur Andronic à frapper d'une amende sévère les fauteurs de cet accaparement et qu'il lui dénonce leurs abus : malgré ses rapports, on n'a pas inquiété, « ceux qui ont eu l'audace de s'emparer de 1800 médimnes de blé ». — A une politique alimentaire bien comprise, il faut un organe spécial qui donne des directives à l'administration et surveille leur exécution ; il s'agit non seulement d'empêcher la fuite des provisions, mais d'assurer la vente du blé « à un prix équitable ». — C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que les marchands de Venise ou de Gênes soient contraints, à certains moments, de vendre leur blé à un prix qui est inférieur d'au moins cinquante hyperpères à celui de la place ⁽¹⁾. Le patriarche va plus loin, car ce qu'il réclame, c'est l'institution d'une sorte de Commissaire aux vivres, chargé de surveiller tout ce qui a trait à l'approvisionnement de la capitale. Il va jusqu'à désigner la personne même de ce fonctionnaire : pour remplir cette charge, personne ne lui paraît plus honnête ni plus sûr que Dermokaïtès, le sévaste, à qui il conviendrait, par surcroît, d'adjoindre deux des démarques, Antiochitès et Ploumès.

Il n'est pas moins intéressant de constater l'effet de ces réclamations. Nous voyons en effet Athanase remercier l'empereur des ordres lancés pour « surveiller les boulangers, de manière à connaître qui exerce cette profession, combien l'exercent, dans quelles conditions ils achètent et revendent les bateaux qui amènent le blé et les vivres. »

(1) TAFEL et THOMAS, *Urkunden zur älteren Handels- u. Staatsgeschichte der Republik Venedig*, in *Fontes Rerum Austriacarum*, XIV, p. 249.

Il ne fallait pas chercher bien loin pour trouver les règlements nécessaires, car toutes ces mesures étaient déjà prévues dans le « Livre du Préfet » (1) ; il paraît donc probable que certaines de ces dispositions aient été remises en vigueur à l'époque des Paléologues, malgré la décadence visible des corporations et des manufactures de la ville impériale. Il fallait également empêcher le stockage des particuliers et contrôler l'usage des poids et des mesures, frapper sans pitié « ceux qui vendent le blé à prix d'or, en y mélangeant de la paille ou du blé complètement pourri » et qui font subir de lourdes pertes à l'Etat. Ce sont, la plupart du temps, des étrangers qui se rendent coupables de ces fraudes et qui se montrent les plus rétifs aux règlements et aux ordonnances impériales. La fortune des Romains, constate le patriarche avec amertume, est presque complètement passée entre les mains des Latins, « qui se rient de nous dans leur arrogance et nous méprisent au point que, pleins d'outrecuidance, ils prennent les femmes de nos concitoyens comme gages du blé qu'ils nous livrent ». La xénophobie des Grecs, obligés d'abandonner aux colonies vénitiennes et génoises la maîtrise du marché de Constantinople, se donne libre cours dans les réclamations du patriarche. L'empereur est trop tiède, à son gré, car il le menace d'excommunier solennellement, du haut de la chaire, les profiteurs et leurs complices. « Je rassemblerai, dit-il, le peuple, je prononcerai, du haut de la tribune, l'excommunication et l'anathème contre tout marchand de blé au détail. » (2)

Voilà qui est significatif, pour qui peut replacer cette correspondance du patriarche Athanase dans le cadre des événements du règne d'Andronic II. On y voit clairement le conflit des deux conceptions et des deux politiques. Les remontrances du patriarche sont évidemment l'expression du courant nationaliste et xénophobe, qui voudrait réduire les hôtes italiens de l'empire à la portion congrue et les soumettre à la loi commune ; tout au moins, en ces temps de détresse et de crise alimentaire, voudrait-il rétablir à

(1) Cf. le ch. XVIII, éd. J. Nicole, Genève, 1893, p. 54.

(2) GUILLAND, *ouvr. cité*, p. 139.

l'égard des colonies italiennes envahissantes la politique plus énergique de Michel Paléologue. Mais Andronic II n'est plus en mesure de prendre cette attitude; le désarmement naval a été fatal à l'empire et il est désormais impossible de revenir aux édits de Justinien et de Léon le Sage, lorsque les murailles fortifiées et les escadres de Péra narguent la ville impériale. La présence des Italiens avait aussi une influence sur la plèbe turbulente des grandes villes byzantines: le mouvement des Zélotes de Thessalonique ressemble d'une façon frappante aux guerres civiles des communes italiennes du Trecento⁽¹⁾. Le conflit des intérêts économiques en présence est tout à fait évident, lorsque l'on compare les tendances de l'administration byzantine aux instructions que les gouvernements des républiques italiennes donnent à leurs représentants et à leur colonies du Levant, au xiv^e siècle. C'est surtout Venise qui s'occupe plus particulièrement du commerce des céréales; de ce fait, ses intérêts sont tout à fait opposés au stockage que voudraient instituer les autorités grecques. Cette nécessité d'acheter du blé en Orient et d'en assurer l'exportation vers l'Italie l'obligent à exiger une grande liberté du commerce et à maintenir à tout prix la politique de la porte ouverte. On en a la preuve, lorsque le conflit de 1343-44 avec l'empire tatar du Kiptchak provoque l'interruption du trafic de Gênes et de Venise avec les ports de Crimée et de la mer d'Azov. Dès avril 1347, la Seigneurie décide la levée de l'interdiction, de la *strictura* appliquée aux états de l'empereur Djanibeg, pour tout ce qui concerne le commerce du froment ou d'autres céréales. Les vaisseaux qui toucheront aux ports de l'empire mongol devront charger du froment et le rapporter directement à Venise, ou bien ils reviendront sans autre chargement⁽²⁾; cette mesure rappelle

(1) O. TAFRALI, *Thessalonique au quatorzième siècle*, p. 256.

(2) G. THOMAS, *Diplomatarium veneto-levantinum*, I, p. 336 (instructions du 24 avril 1347): « *quod dicta strictura revocetur in tantum, quod quilibet Venetus et fidelis domini Ducis qui ire et navigare voluerit ad dictas partes, subiectas imperatori Zanibech, occasione caricandi frumentum vel aliud bladum, possit ire et navigare ad ipsas partes non obstante strictura contenta in parte predicta, cum ista condicione, quod cum navigiis, cum quibus navigabunt ad partes pre-*

d'une façon assez curieuse et évidemment involontaire le règlement qu'Athènes appliquait aux trirèmes qui visitaient les escales du Pont Euxin ; ⁽¹⁾ une fois de plus, les conditions géographiques rétablissent, à des époques différentes, certains facteurs permanents de la vie économique.

Ce même souci de trouver un marché plus favorable au commerce des céréales, que celui des ports byzantins soumis à un régime opposé aux intérêts de leur négoce, détermine sans doute les premières relations de Venise avec les conquérants ottomans de l'Asie Mineure et de la Thrace.

C'est en 1384 qu'une commission donnée à Marino Malipiero exige « la suppression des droits sur les blés achetés en territoire turc, ou, tout au moins, leur réduction à un taux d'un demi-hyperpère par boisseau » ⁽²⁾ mais dès l'avènement de Mourad et la prise d'Andrinople, des négociations avaient été engagées par le bayle vénitien de Constantinople, Orio Pasqualigo, pour obtenir une concession à Scutari d'Asie et des avantages pour les négociants vénitiens ⁽³⁾. Il y a tout lieu de croire que les promesses faites au bayle et à ses conseillers devaient concerner l'alun, que réclamait l'industrie drapière des villes italiennes, mais surtout le blé que les entrepôts grecs livraient avec tant de difficulté ⁽⁴⁾.

dictas, redeant Venecias caricati frumento vel blado, vel vacui exeant de terris et partibus Zanibech. »

(1) Cf. EBERT, *Südrussland im Altertum*, Bonn - Leipzig, 1921, p. 196.

(2) HEYD, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*, II, p. 260. Cf. *Diplomatarium veneto-levantinum*, II, p. 193 et suiv.

(3) HEYD, *ibid.*, p. 259 : « Ces négociations n'ont pas laissé de traces. » Un document du 26 avril 1368 mentionne les négociations *olim seu Aurei Pasqualigo, baiuli Constantinopolis* avec les Turcs (*Monum. spect. hist. Slavorum Meridionalium*, IV, p. 92). On lit cependant dans les *Deliberacione miste, Senato I*, R^o (1293-1366) (ms., Venise, *Archivio di Stato*) cette note : *Quid comissum fuit Ser aurio Pasqualigo baiulo constantinopolis et consiliariis conferendi et tractandi cum morato orchani de promissionis quas fecit etc. — 94.* » (Vol. cité, fol. 223^v, n^o 31). Cette dépense concerne des négociations engagées par le bayle avec Mourad *avant* 1366. Il faut donc avancer de quelques années la date de ce premier contact diplomatique de Venise avec les fondateurs de la puissance ottomane.

(4) IORGA, *Venise dans la mer Noire*, in *Mém. de l'Académie Rou-*

A cette époque la politique alimentaire de l'empire byzantin aboutissait d'une part à d'interminables conflits avec les colonies italiennes, trop puissantes pour se plier aux règles de l'organisation du ravitaillement de Constantinople ; elle favorisait d'autre part les relations commerciales de Venise avec les Infidèles, qui n'avaient pas les mêmes motifs pour restreindre le trafic du blé et des autres victuailles. •

C'est à cela qu'aboutissait le dernier effort du régime protectionniste et restrictif, que l'administration des Paléologues essayait encore de maintenir, envers et contre tous, au xiv^e siècle. Cette décadence commerciale allait de pair avec l'amointrissement territorial toujours plus rapide de l'empire grec et les progrès du régime presque féodal de la plupart des provinces, sur lesquelles le pouvoir central n'avait plus aucune prise (1). Longtemps avant l'assaut final de 1453, la capitale byzantine connaissait toutes les difficultés et même toutes les affres de l'existence précaire d'une ville assiégée.

II

Il y a dans l'histoire de Constantinople un autre moment plus rapproché de nous, où l'on peut voir ce même conflit mettre aux prises le régime d'économie étatiste des maîtres de la capitale avec les intérêts plus complexes et plus puissants du commerce international. Après la conquête de Mahomet II, les ports de la mer Noire avaient été soumis pendant trois siècles au régime arbitraire du ravitaillement de la capitale ottomane. C'est dans le dernier quart du xviii^e siècle qu'ils commencent à se réveiller à une vie commerciale plus intense et plus libre.

Mais cette fois la poussée qui ouvre les Détroits ne vient plus de la Méditerranée et de l'Égée, comme à l'époque où les colonies italiennes s'installaient dans les ports de l'empire byzantin. Les efforts répétés de la Hollande ou de la

maine (XXXVII, (1914), p. 1028 et suiv. et *Gesch. des osmanischen Reiches*, I, p. 281.

(1) Cf. A. VASILIEV, *La chute de Byzance* (en russe), Leningrad 1925, p. 105 et suiv.

TABLE DES MATIÈRES

Tome VI (1931)

H. G. Sir William Ramsay	I-VIII
W. M. RAMSAY. Phrygian Orthodox and Heretics (400-800 A. D.)	1-35
A. VOGT. Etudes sur le théâtre byzantin	37-74
M. LAURENT. Art rhénan, art mosan et art byzantin ; la Bible de Stavelot	75-98
N. A. MUŠMOV. Une monnaie d'argent de l'empereur Alexandre	99-100
N. FESTA. Longibardos	101-222
C. OSIECZKOWSKA. Note sur un manuscrit grec du Livre de Job, n° 62 du Musée byzantin d'Athènes	223-228
G. OSTROGORSKY. Das Steuersystem im byzantinischen Altertum und Mittelalter	229-240
N. RADOJČIĆ. Die griechischen Quellen zur Schlacht am Kosovo Polje	241-246
H. GRÉGOIRE. L'opinion byzantine et la bataille de Kossovo	247-251
V. LAURENT. Un sceau inédit du protonotaire Basile Kama-téros.	253-272
M. KMSKO. Das Rätsel des Pseudomethodius.	273-296
N. BĂNESCU. Ein ethnographisches Problem am Unterlauf der Donau aus dem XI. Jahrhundert	297-307
VL. MOŠIN. Les Khazares et les Byzantins (x ^e siècle).....	309-325
W. G. WADDELL. Codex Alexandrinus Aesopi fabularum.	327-331
G. VERNADSKY. « The Tactics » of Leo the Wise and the Epanagoge	333-335
D. ANASTASIJEVIĆ. La chronologie de la guerre russe de Tzimisçès	337-342
J. SAJDAK. Que signifie <i>Κυριώτης Γεωμέτρης</i> ?	343-353
V. LAURENT. « L'Histoire byzantine » de Georges Pachymère.	355-364
W. H. BUCKLER. Un discours de consulaire sous Justinien	365-370
P. SKOK. Byzance comme centre d'irradiation pour les mots latins des langues balkaniques	371-378
G. GEROLA. L'effigie del despota Giovanni Cantacuzeno ...	379-387
R. M. DAWKINS. Notes on the study of the modern Greek of Pontos	389-400
R. VARI. Sylloge tacticorum Graecorum	401-403

G. BUCKLER. A sixth century Botaniates	405-410
EDM. WEIGAND. Zur Monogrammschrift der Theotokos - (Koimesis) - Kirche von Nicaea	411-420
W. M. CALDER. The new Jerusalem of the Montanists.....	421-425
R. GOOSSENS. Un résumé d'une Vie, en vers politiques, du pape Léon le Grand	427-432
R. GOOSSENS. Note additionnelle à propos d'un manuscrit perdu de la « Vie de Porphyre »	433-434
P. PEETERS, S. J. Quelques noms géographiques armé- niens dans Skylitzès	435-440
R. DRAGUET. La christologie d'Eutychès d'après les actes du synode de Flavien (448)	441-457
A. WILHELM. Lesefrüchte	459-468
A. SOLARI. Sulla morte del « Magister equitum » Teodosio	469-476
Is. LÉVY. ΑΡΔΑΦ	477-479
H. GRÉGOIRE. Le Tombeau et la Date de Digénis Akritas	481-508
Le III ^e Congrès des études byzantines à Athènes.....	509-516
Nikolaj Michajlovič Běljaev (par A. GRABAR)	517-518
August Heisenberg (par H. GRÉGOIRE)	519-520
Fr. CUMONT. L'archevêché de Pédachtoé et le sacrifice du faon	521-533
G. DE JERPHANION. Histoires de Saint Basile dans les pein- tures cappadociennes et dans les peintures romaines du moyen âge	535-558
J. EBERSOLT. Céramique et statuette de Constantinople	559-563
J. ZEILLER. Sur la place du palais de Dioclétien à Spalato dans l'histoire de l'art	565-569
J. D. ȘTEFĂNESCU. Monuments d'art chrétien trouvés en Roumanie	571-612
G. DE JERPHANION. Le calice d'Antioche à l'Exposition d'art byzantin	613-621
A. VOGT. Etudes sur le théâtre byzantin (II).....	623-640
G. I. BRĂȚIANU. Nouvelles contributions à l'étude de l'ap- provisionnement de Constantinople sous les Paléolo- gues et les empereurs ottomans	641-656

Chronique

A. — BULLETINS RÉGIONAUX

Hongrie (1922-1930). Par J. Moravcsik	657-702
Roumanie. Par N. Bănescu	702-706
Une Exposition d'art byzantin à Paris. Par Ch. Diehl et J. Ebersolt	707-721

B. — BULLETINS SPÉCIAUX

Bulletin papyrologique V (1930). Par M. Hombert	722-736
Le folklore en Grèce. De 1919 à 1920. Par S. P. Kyriakidis	737-770

Bulletin de sigillographie byzantine, 1930. Par V. Laurent	771-829
Chronique de droit byzantin. Par Paul Collinet	831-839

Comptes rendus

Franz CUMONT. Les Religions orientales dans le paganisme romain. Par P. Alphanbéry	841-844
Hildegard SCHAEFER. Moskau das Dritte Rom. Studien zur Geschichte der politischen Theorien in der slavischen Welt. Par Martin Jugie.	844-846
R. DRAGUET. Le juif Josèphe, témoin du Christ ? A propos du livre de M. Eisler. Par Roger Goossens	846-855
Joseph MARKWART. Südarmenien und die Tigrisquellen nach griechischen und arabischen Geographen. Par P. Peeters	855-860
F. W. HASLUCK. Christianity and Islam under the Sultans. Par Richard M. Dawkins	861-869
G. AUDISIO. Harun al-Rashid, Caliph of Bagdad. Par P. Peeters	870-871
Percy Ernst SCHRAMM. Kaiser, Rom und Renovatio. Par François-L. Ganshof	871-874
MÉTHODE D'OLYMPE. De Autexusio, version slave et texte grec édités et traduits en français par A. VAILLANT. Par C. Backvis	875-877
Paul PEETERS. L'Intervention politique de Constance II dans la Grande Arménie en 338. Par Roger Goossens	877-881
Eugène H. BYRNE. Genoese Shipping in the Twelfth and Thirteenth Centuries. Par John L. La Monte	882-883
Gerhard ROHLF. Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität. Par R. M. Dawkins.	883-893
Jean PSICHARI. Quelques travaux de Linguistique, de Philologie et de Littérature helléniques. Par André Mirambel	894-899
Gennade SCHOLARIOS. Oeuvres complètes (t. V) éditées par L. PETIT, X. A. SIDÉRIDES et M. JUGIE. Par M. Jugie	899-902
G. DE JERPHANION. Mélanges d'archéologie anatolienne (Monuments préhelléniques, gréco-romains, byzantins et musulmans du Pont, de Cappadoce et de Galatie). Par Albert Gabriel	903-908
Arthur BOAK, Enrich PETERSON. Karanis, Topographical and architectural Report of Excavations during the season 1924-1928. Par Ev. Breccia	908-912
N. P. KONDAKOV. The Russian Icon. Translated by E. H. MINNS. Par A. Grabar	912-918
Victor LASAREFF. Über eine neue Gruppe byzantinisch-venezianischer Trecento-Bilder. Par Marcel Laurent	918-921

W. H. PAINE HATCH. Greek and syrian miniatures in Jerusalem. Par Marcel Laurent	921-923
Vojeslav MOLÈ. Historia sztuki starochrześcijańskiej i wczesnobizantyjskiej. Par Celina Osieczkowska ...	924-925
Constantin MALÉAS. <i>Εἰκόνες Λαϊκῆς Ἀρχιτεκτονικῆς</i> . Par Octave Merlier	925-928
Madame Ang. HADJIMIKHALI. <i>Ἑλληνικὴ Λαϊκὴ Τέχνη</i> Par Octave Merlier	928-932
Isidore LÉVY. Recherches sur les sources de la légende de Pythagore. Par Roger Goossens	932-960
Gustave GLOTZ. Le prix du papyrus dans l'Antiquité grecque. Par Roger Goossens	960-962

Nécrologies.

Adolf van Harnack. Par Hans LIETZMANN.	963-965
Theodor Nöldeke. Par Ignazio GUIDI	965-968
Synodis Papadimitriou. Par Octave M.	968-970
Jean Psichari. Par A. M.	970-970
Wilhelm Spiegelberg. Par MAX MEYERHOF	971-971

Notes

L'Institut de Philologie et d'Histoire orientales de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles	973-973
Le successeur d'Auguste Heisenberg	974-974
La Bibliothèque byzantine de Bruxelles	974-974

France pour faire traverser le Bosphore à leurs vaisseaux étaient restés infructueux ; c'est à l'expansion russe, qui cherche sa voie vers la mer libre, que revient le mérite d'avoir forcé la porte fermée si longtemps par la conquête turque.

Une expansion en entraîne nécessairement une autre : à l'avance russe vers le Sud correspond le « Drang nach Osten » de l'empire des Habsbourg. Déjà au traité de Passarowitz, en 1718, l'empire avait tenu à s'assurer des avantages commerciaux. Tout le long du XVIII^e siècle, la pénétration économique de l'Autriche dans les Balkans s'affirme et s'accroît. Les arrangements politiques et les projets de partage des territoires ottomans doivent en tenir compte : c'est en 1782 que l'empereur Joseph II écrivait à la grande Catherine : « Il s'entend que le commerce du Danube resterait parfaitement libre à mes sujets, tant jusqu'à ses débouchés dans la mer Noire que pour la sortie de la mer Noire par les Dardanelles. Les deux nouveaux empires de Dacie et de Grèce s'engageraient à ne jamais mettre d'entraves ou de péages quelconques sur mes bâtimens ». (1)

Les principautés danubiennes et les pachaliks des Balkans se trouvent désormais au carrefour des empires rivaux.

L'expansion autrichienne se distingue par sa préparation méthodique et même scientifique ; des voyages d'études et de véritables explorations géographiques, le long du Danube et du littoral de la mer Noire, préparent la voie aux nouvelles compagnies commerciales du Levant et à leurs agents. Les relations de ces envoyés impériaux sont une source précieuse d'informations sur l'état économique des Principautés et des provinces européennes de l'empire ottoman ; on y voit mieux qu'ailleurs les derniers efforts des Turcs pour assurer l'approvisionnement forcé de Constantinople et pour conserver à leur capitale le monopole des produits alimentaires.

C'est l'une des plus complètes et des plus intéressantes de ces relations que vient de publier M. G. Netta, dans la col-

(1) T. G. DJUVARA, *Cent projets de partage de la Turquie*, p. 301.

lection d'études de l'Institut économique roumain. (1) Les rapports du chevalier Wenzel von Brognard, conservés au « Haus-Hof und Staatsarchiv » de Vienne, avaient déjà été utilisés par les historiens du proche Orient (2) mais cette publication les rend facilement accessibles, pour le plus grand profit de l'histoire économique. Il s'agit d'une description statistique de la Moldavie, écrite en 1782, et de deux relations de ses voyages à Constantinople en 1786, l'un par la voie de terre et l'autre le long du littoral occidental de la mer Noire. On y a joint le résumé du récit d'un voyage dans la mer de Marmara et l'Archipel, qui avait paru il y a exactement un siècle, dans une revue de Vienne.

Ces relations d'un observateur attentif et très averti font voir clairement les effets de la politique alimentaire des sultans et les obstacles qu'elle continue à opposer à la nouvelle expansion commerciale des empires voisins, même après le traité de Koutchouk Kaïnardji et l'annexion de la Crimée par les Russes.

Cette préoccupation, le voyageur autrichien la rencontre à chaque étape de son voyage : voici par exemple Rodosto le grand marché aux grains de la mer de Marmara. Les prix continuent à être très bas, à cause d'une prohibition sévère de l'exportation du blé, pour assurer le ravitaillement de la capitale. Cette prohibition s'étend non seulement au littoral de la mer de Marmara, mais aussi à celui des provinces qui bordent la mer Noire. Même dans les années de disette et de mauvaise récolte, le prix réduit est maintenu artificiellement : on va jusqu'à obliger les marchands qui importent du blé, de travailler à perte et de s'en défaire à moitié prix à Constantinople. (3) Les autorités ottomanes pratiquent, en somme, une sorte de « dumping » à rebours, sur le marché intérieur ; il n'y a pas d'exemple plus frappant pour montrer à quel point les nécessités de l'approvisionnement de la capitale faussent tous les rouages de la vie économique.

(1) *L'expansion économique de l'Autriche et ses explorations orientales (en roum.)*. Bucarest 1931.

(2) I. SAKAZOV, *Bulgarische Wirtschaftsgeschichte*, Berlin - Leipzig, 1929, p. 248, 258 et suiv.

(3) NETTA, *ouvr. cité*, p. 113.

Dans tous les ports qu'il a l'occasion de visiter, Brognard remarque les grands magasins en pierre, où l'on rassemble les céréales à destination de Constantinople : il y en a à Baltchik, à Kavarna, à Kustendjé, dans toutes les escales de la Dobrogea et de la Bulgarie. A Midia, ce sont des entrepôts pour le fer et le charbon : des forêts entières, des pêcheries sont réservées pour les besoins de la capitale : à Kara Bouroun, un grand élevage de buffles est destiné à l'usage exclusif du sérail ; tout est subordonné à la vie de la grande cité, de la Cour et des fonctionnaires. Si l'administration envisage des travaux d'aménagement ou d'amélioration, c'est toujours pour faciliter le transport des provisions réclamées par Stamboul. (1) Vers 1785, l'accès des bouches du Danube était rendu difficile par les alluvions, qui obstruaient le bras de Sulina. Deux officiers français, MM. de Chabannes et Brentano, vinrent y faire les sondages nécessaires et mirent à l'étude un projet pour endiguer l'embouchure et rendre possible l'accès des vaisseaux d'un tonnage plus considérable. Cependant ce projet ne convenait pas à la Porte, qui fit entreprendre l'année suivante un nouveau travail par un architecte moldave, dont le nom est resté inconnu. Des matériaux furent rassemblés en toute hâte à Sulina et les Principautés reçurent l'ordre d'y envoyer de grandes quantités de bois de construction, mais les difficultés financières de l'empire ne permirent pas de continuer ces travaux. Le prince de Moldavie reçut alors des instructions pour envoyer le bois à Constantinople ou le vendre sur place, au compte du fisc ottoman (2). Tous ces projets qui anticipaient de plus d'un demi-siècle sur les travaux de la commission européenne du Danube, n'étaient pas rendus nécessaires, comme on serait tenté de le croire, par le développement du commerce de Galatz et de Braïla ; les nécessités de l'approvisionnement de Constantinople déterminaient seules les autorités turques à s'occuper de la navigation des bouches du Danube. En effet, les marchands qui chargeaient le blé destiné à la capitale dans les ports

(1) *Ibid.*, p. 124. Cf. pp. 207, 210.

(2) *Ibid.*, p. 66 et suiv., p. 233.

d'Isaktcha, d'Ismaïl, de Braïla ou de Galatz, s'étaient plaints à la Porte que leurs vaisseaux ne pouvaient plus franchir l'embouchure de Sulina et qu'ils étaient obligés de recourir à des transbordements coûteux et difficiles. Cela retardait non seulement l'arrivée de leurs cargaisons mais ces opérations augmentaient aussi les frais de transport. Le prix maximal, imposé par l'Etat sur le marché de Constantinople, représentait dans ces conditions une perte considérable pour ces négociants.

C'étaient en effet des régions de la mer Noire que la capitale continuait à tirer la plus grande partie des vivres et des matières premières nécessaires à son ravitaillement. Brognard estimait à plus de trois mille les vaisseaux et les embarcations turques, de toute dimension, qui faisaient régulièrement le trajet du Bosphore aux ports du littoral pontique, pour y charger le blé, le bois, la cire, les volailles, le beurre, la graisse et le fromage (1). La voie maritime était plus facile que le convoi des marchandises sur les mauvaises routes des Balkans ; elle avait toutefois le désavantage considérable de livrer le ravitaillement de la capitale à la discrétion des escadres de la tzarine. Depuis que les Russes s'étaient assuré des bases navales et des ports en Crimée, leur flotte pouvait suivre en toute liberté les armées qui traversaient le Danube et opéraient en Bulgarie, mais elle pouvait en même temps interrompre tout trafic entre le Bosphore et Sinope, Mésembrie, Varna ou Galatz. Le voyageur autrichien a trouvé là le défaut de la cuirasse : c'est cette supériorité navale des Russes dans la mer Noire et la faculté de couper, dès le premier jour des hostilités, l'approvisionnement maritime de la capitale, qui expliquent pour une très grande part, la dépendance toujours plus étroite de St. Pétersbourg, dans laquelle la Porte va se trouver au début du siècle suivant.

III

Ces conditions politiques et économiques de l'empire ottoman à son déclin, font mieux comprendre les difficultés dans

(1) *Ibid.*, p. 34, p. 244 et suiv.

lesquelles se débattait, cinq siècles plus tôt, l'empire byzantin des Paléologues, cet autre « homme malade » de la fin du moyen âge. — Ce qui rend particulièrement attachante l'étude de ces époques si différentes par leur civilisation, mais si semblables par leur économie, c'est le conflit des deux politiques et des deux intérêts si nettement opposés : le régime protectionniste des maîtres byzantins et ottomans de Constantinople s'oppose vainement à la politique de la « porte ouverte », que réclament les intérêts commerciaux des grandes compagnies du Levant. D'un côté, l'étatisme, tel que le Bas-Empire l'a légué à ses plus lointains successeurs, le contrôle tracassier de la production et du négoce, la réquisition des produits alimentaires au profit de la capitale, qui, pour être celle des Sultans, n'a pas cessé d'être la « pieuvre » impériale de jadis ; de l'autre, le triomphe des intérêts du capitalisme naissant, qui imposent à l'Etat la suprématie de la Compagnie commerciale, comme à Gênes, à l'époque de la Casa di S. Giorgio, ou qui dirigent, au XVIII^e siècle, l'expansion politique des grandes monarchies de l'Europe orientale. Le commerce international exige la liberté du trafic des Détroits ; le protectionnisme rigoureux de l'empire tente d'imposer à ce trafic ses restrictions et ses charges.

Il n'y a pas d'exemple plus caractéristique des méthodes de gouvernement étatiste et de l'« économie retenue » (1) des maîtres de Byzance, que l'organisation du ravitaillement, soumise à un régime de contrainte qui perpétue l'état de siège ; l'historien ou l'économiste doivent même en chercher l'équivalent dans les mesures prises pendant la grande Guerre par les gouvernements des principaux états européens. « Assurer l'approvisionnement régulier du pays, exercer sur les mouvements des prix un contrôle attentif, telles furent les raisons fondamentales et tels vont être... les deux objets essentiels de l'intervention du Gouvernement en matière de ravitaillement. » (2) Cette définition, tirée

(1) C. M. MACRI, *Des Byzantins et des Etrangers dans Constantinople au Moyen age*, Paris, 1928, p. 115.

(2) P. PINOT, *Le contrôle du ravitaillement de la population civile*, p. 4 (Public. de la *Dotation Carnegie*, Hist. économique et sociale de la guerre mondiale, série française).

d'un ouvrage récent sur l'histoire économique et sociale de la guerre mondiale, répond d'une façon tout à fait précise aux objets de l'administration byzantine ou ottomane de la capitale du Bosphore.

En effet, comme jadis à Constantinople, la plupart des états européens ont éprouvé pendant la guerre le besoin de régler exactement la répartition des céréales, le régime de la minoterie et de la boulangerie, le contingentement et la consommation du pain. Sous l'empire des difficultés, des privations de toute sorte et de l'interruption partielle ou totale des échanges internationaux, l'organisation du ravitaillement forcé a reparu pendant l'effroyable tourmente qui a bouleversé l'Europe et le monde. Tout y est : le contrôle attentif et minutieux du commerce des produits alimentaires et des matières premières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'organisation de la production, la réquisition des céréales qui ne laisse au cultivateur que le strict nécessaire pour sa nourriture et sa semence, le prix maximal imposé par l'Etat et maintenu à coups de décrets et de règlements. Cette question du ravitaillement a exigé, comme à Byzance, une administration spéciale qui a fini par étendre son contrôle à l'ensemble de la vie économique. Le sévaste Dermokaïtes, que le patriarche Athanase recommandait à l'empereur Andronic, pour surveiller l'achat des vivres et maintenir le prix du pain à Constantinople, est ainsi à la fois le successeur du préfet de l'annone et un prédécesseur lointain de M. Vilgrain. C'est plus particulièrement en Allemagne qu'il convient d'étudier l'organisation du ravitaillement, pour trouver le modèle qui se rapproche le plus de l'administration, que Byzance a reçu en droite ligne des empereurs du IV^e siècle. On y trouve le « dictateur aux vivres », que réclamait l'opinion publique elle-même pendant le blocus, et dont la nécessité a créé le *Kriegsernährungsamt* de M. von Batocki, ainsi que tout l'appareil de l'économie forcée, de la *Zwangswirtschaft*, qui a réduit pendant quatre ans les cultivateurs de l'empire à l'état de « raïas ». C'est là le « cercle vicieux » de l'économie de la guerre mondiale, que l'on retrouve aussi aux époques plus lointaines que nous nous sommes proposé d'étudier : « l'intérêt du moment imposait la nécessité de remplacer, au profit des grandes

masses de la population, l'économie libre par l'économie forcée ; mais cette tendance à procurer les produits de l'agriculture et de l'élevage par l'intermédiaire obligatoire des pouvoirs publics aboutissait, en fin de compte, à réduire la production rurale et à rendre plus difficile l'accès du marché urbain » (1) L'histoire économique de la grande guerre est pleine d'enseignements pour l'étude de l'empire byzantin et de ses successeurs. C'est ainsi que le souci constant de l'administration impériale d'assurer le ravitaillement de Constantinople, pour maintenir l'ordre public, s'explique bien mieux, lorsque l'on a vu une organisation défectueuse de la distribution du pain déclencher à Pétrograd, en février 1917, une des plus grandes révolutions de l'histoire.

Un autre chapitre de cette question du ravitaillement pendant la guerre, que les historiens de Byzance peuvent lire avec profit, c'est celui du commerce clandestin. La lutte acharnée de l'administration des Paléologues contre les négociants génois et vénitiens et leurs associés grecs, c'est en somme la guerre sourde qui a mis aux prises pendant quatre ans, dans les empires du Centre de l'Europe, l'Etat et le « *Schleichhandel* ». (2) Mais la tâche des pouvoirs publics à Byzance était bien plus lourde, car derrière le commerce clandestin qui transgressait leurs règlements et corrompait leur administration, il y avait l'intervention des puissances étrangères, dont il importait de ménager la susceptibilité diplomatique et la supériorité militaire et navale. On se représente difficilement l'organisation du ravitaillement d'un état européen, pendant la guerre, aux prises avec les réclamations des négociants américains neutres, soutenus par l'intervention diplomatique constante et agressive des Etats Unis ; c'est là cependant une comparaison qui s'impose, si l'on veut se faire une image exacte de ce conflit économique incessant, qui a achevé de rendre si précaire la situation politique et militaire de l'état des Paléologues.

(1) A. SKALWEIT, *Die deutsche Kriegsernährungswirtschaft*, 1927 (Public. Carnegie, Deutsche serie), p. 3. Pour une époque plus ancienne, v. maintenant SKALWEIT, *Die Getreidehandelspolitik und Kriegsmagazinverwaltung Preussens, 1756-1806* (*Acta Borussica, Getreidehandelspolitik*, t. IV) Berlin, 1931.

(2) *Ibid.*, p. 218 et suiv.

L'on arrive ainsi à cette conclusion inattendue, que l'expérience du « socialisme de guerre » peut servir, en une certaine mesure, à retracer les vicissitudes économiques et sociales de l'histoire de Byzance et de l'empire ottoman : le rapprochement est d'autant plus suggestif, qu'il aide mieux à comprendre l'opposition du régime étatiste des maîtres de la ville impériale à la politique commerciale du « libre échange », que le commerce occidental veut déjà imposer à ce marché et aux autorités indigènes. On a remarqué que l'histoire de Byzance à la fin du moyen âge contient en germe tout le régime des Capitulations, que la Porte acceptera aux siècles suivants. On y trouve en même temps une première esquisse de ce régime des concessions, que l'expansion coloniale des grandes puissances de l'ère moderne finira par imposer aux empires déchus de l'Orient et de l'Extrême Orient. Mais le but de cette étude trop brève sera pleinement atteint, si elle peut contribuer à attirer l'attention des historiens et des économistes sur l'intérêt si considérable et si actuel, que présente pour eux la question de l'approvisionnement forcé de Constantinople, aux époques de décadence de l'histoire byzantine et ottomane.

Ils y retrouveront cet antagonisme, qui reparaît à certaines heures de crise de l'économie mondiale, et qui oppose les traditions étatistes d'une administration dirigée par l'interventionnisme en matière économique, aux exigences du régime de la liberté de la navigation et du commerce, ce facteur essentiel de la formation et du développement du capitalisme moderne.

Jassy

G. I. BRĂȚIANU